



Comité des fêtes de Saint-Aubin de Médoc

Inscription au vide-greniers du 1^{er} octobre 2017

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné du règlement et de la photocopie de la pièce d'identité, à : *Comité des fêtes, Mairie de Saint-Aubin de Médoc, Route de Jolibois – 33160 Saint-Aubin de Médoc.*

Le bulletin peut également être déposé à l'accueil de la mairie de Saint-Aubin de Médoc.

Je soussigné(e), Nom : Prénom

Né(e) le à : Ville : Département :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité n° :

Délivrée le : Par :

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e),
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce),
- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal),
- avoir pris connaissance du règlement figurant au dos de la présente et m'engager à le respecter.

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement d'une longueur de mètres (minimum 2, maximum 6 ; 4€ le mètre linéaire)

- par chèque établi à l'ordre du Comité des fêtes,
- en espèces (*rayez la mention inutile*).

Joindre impérativement la copie recto-verso de la pièce d'identité (sans ce document l'inscription ne sera pas prise en compte)

Je soussigné(e) accepte sans réserve le règlement joint.

Fait à le

(Lu et approuvé + signature)